

Bruxelles, le 5 octobre 2018  
(OR. en)

12593/18

FIN 729  
INST 349  
PE-L 47

#### NOTE POINT "I/A"

---

Origine: Secrétariat général du Conseil  
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil  
Objet: Amendements du Parlement européen à la position du Conseil sur le projet de budget pour l'exercice 2019

---

1. Lors de sa deuxième séance plénière d'octobre (du 22 au 25 octobre 2018), le Parlement européen a l'intention d'adopter des amendements à la position du Conseil sur le projet de budget pour l'exercice 2019, comme l'a recommandé la commission des budgets du Parlement européen le 26 septembre 2018. À cette occasion, la présidence du Conseil devrait prendre note de cette situation et, par conséquent, convenir que le président du Parlement européen convoque le comité de conciliation ainsi que le prévoit l'article 314, point 4 c), du TFUE.
2. Le 2 octobre 2018, le Comité budgétaire du Conseil a examiné les amendements en question et est convenu, à la majorité qualifiée, qu'il ne pouvait pas tous les approuver. En vue de la poursuite de la procédure budgétaire pour l'exercice 2019, le Comité des représentants permanents est dès lors invité à suggérer au Conseil:
  - de confirmer qu'il ne peut pas approuver tous les amendements à la position du Conseil sur le projet de budget pour l'exercice 2019 si ceux-ci devaient être adoptés par le Parlement européen;
  - d'approuver le projet de lettre à adresser à cet effet au Parlement européen figurant en annexe.

PROJET DE LETTRE

du : président du Conseil  
au : président du Parlement européen  
copie : président de la Commission européenne

Monsieur le Président,

Aux fins de l'article 314, point 4 c), du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, je dois vous informer que le Conseil ne peut approuver tous les amendements à la position du Conseil sur le projet de budget pour l'exercice 2019 adoptés par le Parlement européen.

Le comité de conciliation visé à l'article 314, point 5, du TFUE peut dès lors se réunir dans les meilleurs délais.

(formule de politesse)

---